

# CONSTRUIRE ET RÉUSSIR SON ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

## ETAPE 1

### Fiche d'inscription et charte d'engagement de l'agent

#### Signature tripartite entre :

##### 1. L'établissement :

Raison sociale			
Adresse			
Code postal		Ville	
Représenté(e) par			

##### 2. Le référent de l'agent bénéficiaire :

Nom et Prénom	
Fonction	

##### 3. L'agent bénéficiaire :

Nom et Prénom	
Prénom	
Dénomination du poste	

#### Document à retourner à :

ANFH LIMOUSIN  
17, rue Columbia  
Parc Ester Technopole  
87068 LIMOGES CEDEX





**FICHE D'INSCRIPTION**  
(volet à remplir par l'établissement)

Construire et réussir son évolution professionnelle

**L'établissement**

Nom de l'établissement			
Adresse			
Nom du référent			
Coordonnées du référent	Téléphone		Adresse électronique

**L'agent**

Nom		Prénom	
Date de naissance		Identifiant	À compléter par Neeria

**Fonction de l'agent**

Dénomination			
Ancienneté	Au poste		Dans l'établissement
Service d'appartenance			
Situation (Cocher la case)	Congé maladie		Congé longue durée
	Congé longue maladie		RQTH
			En activité
			Autre

**Projet de l'agent**

	<i>Cocher la case</i>	<b>Commentaires</b>
Projet de reconversion		
Reclassement pour raison de santé		
Reprise d'études		
Projet à définir		
Autre		



## Charte d'engagement

L'ANFH a mis en place un dispositif intitulé : « Construire et réussir son évolution professionnelle » dont l'objectif est d'aider et accompagner l'agent à construire un parcours d'évolution professionnelle individualisé, progressif et sécurisé.

### ▪ Préparation

En amont du déploiement du dispositif, l'établissement s'engage à fournir à l'organisme NEERIA, chargé de la phase de pré diagnostic, tout élément d'information nécessaire à la compréhension de la situation de l'agent, sans que cela ne porte atteinte à ce dernier ou au secret médical si l'agent est en arrêt maladie.

Exemples de documents : fiche de poste, avis médical précisant les restrictions d'aptitude, Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé, etc...

### ▪ Module 1 : Pré-diagnostic

#### Déroulement

Le module 1 est un préalable **obligatoire** pour tout agent qui souhaite s'engager dans le dispositif.

Il comporte deux parties :

- Un questionnaire adressé à l'agent par NEERIA
- Un entretien avec le consultant afin de faire le point sur les réponses apportées et réaliser un pré-diagnostic de la situation actuelle de l'agent.

À l'issue de ce pré- diagnostic, le parcours proposé par NEERIA fera l'objet d'une analyse et d'une validation (parcours et financement) par l'ANFH en concertation avec l'établissement.

### ▪ Accord préalable

Avant son démarrage, le parcours final sera soumis à l'accord de l'agent, du référent et de l'établissement employeur.

### ▪ Engagement des parties

Afin d'optimiser la réussite de l'agent dans son projet d'évolution professionnelle, les différentes parties s'engagent à :

#### L'établissement signataire :

- Mobiliser les moyens nécessaires (autorisation d'absence, financement...) pour accompagner l'agent dans son projet professionnel quel qu'il soit, dès lors qu'il aura validé le parcours proposé à l'issue du pré-diagnostic.



**Le référent de l'agent :**

- Etre à l'écoute des besoins et/ou difficultés que pourraient rencontrer l'agent et en informer les partenaires concernés.
- Encourager l'agent, l'accompagner par rapport aux échéances, installer un climat de confiance, suivre son parcours tout en respectant le caractère confidentiel des données communiquées.
- Faire le lien entre l'agent et les différents acteurs intervenant dans le cadre du projet de l'agent.

**L'agent :** S'engager dans une démarche active en s'investissant dans le dispositif et les actions qui lui seront proposées individuellement et collectivement.

▪ **Communication des données**

Les réponses issues du pré-diagnostic sont recueillies par NEERIA et restent confidentielles. Seuls les éléments listés ci-dessous seront communiqués aux partenaires suivants :

DESTINATAIRES	- DOCUMENTS
Établissement	- L'attestation de suivi du pré-diagnostic - La proposition de parcours suite au pré-diagnostic
Délégation régionale ANFH	- La proposition de parcours suite au pré-diagnostic
Organismes de formation	- La proposition de parcours suite au pré-diagnostic

**ENGAGEMENTS**

Les différentes parties attestent avoir pris connaissance du contenu détaillé du dispositif et des dispositions de la charte d'engagement.

**SIGNATURES**

Fait à	le	
Pour l'établissement	Le référent de l'agent bénéficiaire	L'agent bénéficiaire
Nom : Fonction :	Nom : Fonction :	Nom : Fonction :
Signature date et cachet	Signature date et cachet	Signature date et cachet